

# Action zone



Publication tri-annuelle du PNUE DTIE

Programme ActionOzone sous l'égide du Fonds Multilatéral

Bulletin d'information sur la protection de la couche d'ozone et la mise en œuvre du Protocole de Montréal

ISSN 1020-1602

## Point de vue

### Nouvelle stratégie, nouveaux défis: conformité avec le Protocole de Montréal



D.B. Usman,  
Ingénieur, Nigeria

En mars 2001, la XXXIII<sup>ème</sup> réunion du Comité Exécutif a adopté un nouveau cadre de planification stratégique pour améliorer l'efficacité du Fonds Multilatéral afin que les pays en voie de développement (pays visés à l'Article 5)

puissent honorer leurs obligations d'ici 2010. Ce nouveau cadre entraîne de nouveaux défis pour les pays en voie de développement, les pays industrialisés, et d'autres parties prenantes ; il impliquera davantage de dévouement, d'engagement et de coopération.

En adoptant une approche nationale, la nouvelle structure renforce la responsabilité de chaque gouvernement pour gérer les programmes nationaux d'élimination, et met le BNO aux commandes. Les pays en voie de développement sont incités à adopter une approche nationale/sectorielle d'élimination ; le financement sera « basé sur la performance ». Autrement dit, les pays continueront à recevoir une aide financière uniquement s'ils peuvent prouver une « réduction globale durable des SAO ». Cette

nouvelle initiative implique de la part des pays en voie de développement de nouveaux engagements et responsabilités car ils doivent à présent trouver de nouvelles méthodes pour honorer leurs obligations de conformité.

Pour ce faire, nos gouvernements doivent soutenir davantage les BNO et mieux les intégrer aux principales institutions gouvernementales. Les BNO, eux, doivent redoubler d'efforts car ils ne peuvent pas se permettre que leur mission échoue.

Au cours des dix dernières années, les pays industrialisés ont versé d'importantes contributions pour soutenir l'élimination des SAO dans les pays en voie de développement, ce qui a contribué au succès du Protocole de Montréal. Toutefois, comme de bons coureurs, nous ne pouvons nous permettre de ralentir et admirer nos réussites qu'une fois franchie la ligne d'arrivée. Comme le faisait remarquer le Président du Bureau lors de la XII<sup>ème</sup> réunion des Parties, les investissements passés réalisés par les pays industrialisés ne peuvent être considérés que comme « le fondement d'un système plus vaste ». La nouvelle approche du Fonds Multilatéral souligne le fait qu'il est grand temps d'élargir le système et relever ses nouveaux défis. La corrélation entre l'aide

## Sommaire

Point de vue	1
L'ExCom répond à l'évolution des besoins des pays	2
Nouvelles des agences internationales	2
Tech-Infos	3
Dialogue et débat	5
Nouvelles mondiales	6
Nouvelles publications	7
Statut des contributions	8
Nouvelles scientifiques	8
Suivi du commerce illégal	9
Web Watch	9
L'Entretien Bureau National Ozone	10
Prochaines Réunions	10
Statut des ratifications	10

financière et les résultats des pays visés à l'Article 5 impliquera des financements supplémentaires pour que ces pays puissent honorer leurs nouvelles obligations. Seule une étroite collaboration entre pays industrialisés et pays en voie de développement garantira une aide financière et technique adéquate.

*M. Usman est Secrétaire Permanent au Ministère Fédéral de l'Environnement, Nigeria et Président du Comité Exécutif du Fonds Multilatéral pour 2002.*

## L'ExCom répond à l'évolution des besoins des pays

### Programme d'Assistance à la Conformité : nouvelle approche du PNUE pour aider les pays visés à l'Article 5

Pour répondre à l'évolution des besoins et des priorités des pays visés à l'Article 5 pendant leur phase de conformité, le PNUE a considérablement réorienté sa stratégie de programmation et ses mécanismes de diffusion en transformant sa stratégie globale de travail en un Programme d'Assistance à la Conformité (CAP).

Dans le cadre de la planification stratégique de l'ExCom, le PNUE a commencé à ré-évaluer les services dont les pays visés à l'Article 5 ont besoin pour le régime de conformité. Aussi, le PNUE a-t-il

réorienté son Programme ActionOzone. L'ExCom a approuvé le CAP en décembre 2001 relevant que ces réorientations permettraient de promouvoir la conformité et l'engagement de chacun.

Le CAP cède les « affaires courantes » selon deux axes. D'abord, le PNUE passe d'une approche de gestion de projet à une mise en oeuvre directe, à l'aide d'une équipe de professionnels ayant le savoir-faire et l'expertise appropriés, pouvant directement aider les pays à mettre en place et soutenir leur conformité. Deuxièmement, le PNUE régionalise actuellement la distribution des projets et services, mettant ses bureaux régionaux au centre de la mise en œuvre des projets. La majorité des membres du CAP

seront basés dans les bureaux régionaux du PNUE où ils pourront travailler en plus étroite collaboration avec les pays, de façon suivie. Selon le PNUE, cette approche novatrice pourrait donner l'élan au respect de la conformité des accords environnementaux multilatéraux.

**Contact : M. Rajendra M. Shende, PNUE DTIE, e-mail : ozonaction@unep.fr**

### Projets de la Banque Mondiale pour l'élimination complète des CFC

La Banque Mondiale a entrepris une mesure significative pour abolir l'utilisation de SAO et US\$35,8 millions ont été approuvés par

(suite page 6)

## Nouvelles des agences internationales



### Secrétariat du Fonds

US\$58,7 millions ont été approuvés lors de la XXXV<sup>ème</sup> réunion de l'ExCom pour des projets

destinés à éliminer la consommation de plus de 8 300 tonnes PAO et la production de 2 170 tonnes PAO. L'ExCom a également adopté des schémas directeurs révisés concernant la préparation de l'actualisation de programmes de pays ainsi que deux options pour fixer la quantité maximale de la consommation résiduelle de CFC donnant droit à un financement dans les pays visés à l'Article 5.

En janvier, le Chef du Secrétariat s'est adressé au conseil exécutif du PNUD à New York au sujet de la récente décision de l'ExCom portant sur la planification stratégique et ses conséquences pour le PNUD. Le Secrétariat a également assisté à plusieurs réunions, dont un atelier international sur le bromure de méthyle (Beijing) et une réunion sur l'interface des points de décision politique entre les accords multilatéraux dans le domaine de l'environnement (MEA) et l'Organisation Internationale du Travail (Genève).

**Contact : Dr Omar El Arini, Secrétariat du Fonds Multilatéral, 1800 McGill College Avenue, 27th Floor, Montréal, Québec H3A 3J3, Canada, tél : +1 514 282 1122, Fax : +1 514 282 0068, e-mail : secretariat@unmfs.org, www.unmfs.org**



### PNUE DTIE

Dans le cadre d'une approche de pays du Protocole de Montréal, la XXXV<sup>ème</sup> réunion de l'ExCom a approuvé une nouvelle mise en œuvre pour le Programme de Travail 2002 du PNUE : le Programme d'Assistance à la Conformité (voir page 1).

L'avenant au Programme de Travail 2001 du PNUE a également été approuvé (US\$2 millions) ; il inclut une reconduction du renforcement institutionnel, l'application de plans de gestion des frigorigènes et deux projets pour éliminer le bromure de méthyle en Chine.

Des ateliers de formation de formateurs ont été organisés pour des techniciens frigoristes (Burundi) et pour des douaniers (Burundi, Tchad, Guatemala, Niger, Uruguay). La Guyane a accueilli un atelier sur l'élaboration d'un plan de gestion régional des halons pour la région Caraïbes.

**Contact : M. Rajendra M. Shende, PNUE DTIE, 39-43 quai André Citroën, 75739 Paris Cedex 15, France tél : +33 1 44 37 14 50, Fax : +33 1 44 37 14 74, e-mail : ozonaction@unep.fr, www.uneptie.org/ozonaction**



### Secrétariat de l'Ozone du PNUE

Le Secrétariat a diffusé des rapports de la XIII<sup>ème</sup> réunion des Parties (octobre

2001, Colombo, Sri-Lanka).

Il a préparé, avec l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), la V<sup>ème</sup> réunion des Directeurs de la recherche sur l'ozone des Parties à la Convention de Vienne (Genève, 25-27 mars 2002).

Un questionnaire portant sur le réapprovisionnement du Fonds Multilatéral, préparé par le groupe de projet TEAP, a été adressé à toutes les Parties pour collecter des informations, lesquelles permettront d'étudier le réapprovisionnement du FM pour 2003-2005. Cette étude servira de base aux futures négociations sur le réapprovisionnement.

Le Secrétariat a annoncé l'entrée en vigueur de l'Amendement de Beijing le 25 février 2002 (encart page 6).

**Contact : M Michael Graber, Ozone Secretariat, P.O. Box 30552, Nairobi, Kenya, tél : +254 2 623 885, Fax : +254 2 623 913/623 601, e-mail : michael.graber@unep.org, www.unep.org/ozone**



### PNUE

Plus de 1 400 tonnes PAO seront

éliminées dans 17 pays grâce aux 41 projets d'investissement approuvés lors de la XXXV<sup>ème</sup> réunion de l'ExCom.

US\$12,6 millions couvriront des projets des secteurs suivants : aérosols, mousses, bromure de méthyle (BM), agents de stérilisation, réfrigération ainsi qu'un renforcement institutionnel supplémentaire pour les BNO. Six plans d'élimination sectorielle en phase finale ont été approuvés : Mexique (mousses), Chili (agents de stérilisation), Bolivie (mousses et bromure de méthyle), Pérou (mousses) et Costa Rica (BM).

Le projet costaricien éliminera 426,9 tonnes PAO sur 6 ans, à l'exception des utilisations de quarantaine et de pré-expédition. Un financement pluriannuel de US\$4,8 millions permettra au pays d'acquérir les matériaux et l'équipement nécessaires pour se reconvertir totalement aux technologies et alternatives sans BM. Par ailleurs, des programmes de formation et d'aide technique seront mis en œuvre dans plus de 20 sous-régions.

**Contact : Dr Suely Carvalho, Montreal Protocol Unit, UNDP, 304 East 45th Street, room 9116, New York, NY 10017, USA, tél : +1 212 906 5004, Fax : +1 212 906 6947, e-mail : suely.carvalho@undp.org, www.undp.org**



### ONUDI

Trente-trois projets d'investissement dans les secteurs des mousses, de la réfrigération et des agents

de transformation de 12 pays ont été approuvés par la XXXV<sup>ème</sup> réunion de l'ExCom dans le cadre de l'ONUDI. Un programme de gestion de banque de halons (Yougoslavie) ainsi que deux projets d'élimination du bromure de méthyle (Croatie, Turquie) ont été approuvés. Ensemble, ces projets élimineront 1 358 tonnes PAO. A également été approuvée la 3<sup>ème</sup> phase du projet de renforcement institutionnel pour l'ancienne République Yougoslave de Macédoine.

L'ONUDI a achevé un projet d'élimination du BM pour la production de tabac au Brésil basée sur l'utilisation de caissettes de semis flottantes. Ce projet a impliqué 144 agriculteurs et permis d'éliminer 84,4 tonnes PAO. Le Sénégal a également achevé son projet d'élimination du bromure de méthyle pour la fumigation des graines (0,70 tonnes éliminées). Deux projets-cadres ont également été achevés fin 2001 dans le secteur de la réfrigération au Venezuela (57,9 tonnes PAO éliminées).

**Contact : Mme H. Seniz Yalcindag, UNIDO, P.O. Box 300, A-1400 Vienne, Autriche, tél : +431 26026 3782, Fax : +431 26026 6804, e-mail : yalcindag@unido.org, www.unido.org**



### Banque Mondiale

La XXXV<sup>ème</sup> réunion de l'ExCom a approuvé US\$35,8 millions pour l'élimination totale de la

consommation de 7 468 tonnes PAO prévue par les projets mis en œuvre par la Banque Mondiale (Bahamas, Malaisie, Thaïlande, Turquie). Ces projets comptent un plan de gestion menant à l'élimination totale (Bahamas), des plans nationaux d'élimination des CFC (Malaisie, Thaïlande) et des plans d'élimination sectorielle pour la réfrigération (Turquie) (voir page 1). US\$53,9 millions supplémentaires ont été accordés à la Chine pour éliminer 10 651 tonnes PAO du secteur de la mousse de polyuréthane d'ici 2009. Le montant total approuvé pour les plans annuels 2002 de la Banque Mondiale (programme annuel pour le secteur des halons en Chine inclus) est de US\$93,4 millions.

**Contact : M. Steve Gorman, World Bank, 1818 H. Street NW, Washington, DC 20433, USA, tél : +1 202 473 5865, Fax : +1 202 522 3258, e-mail : sgorman@worldbank.org, www.esd.worldbank.org/mp**

# TECH - INFOS

*Le PNUE DTIE vous remercie de lui faire parvenir des informations du secteur industriel et mentionnera le maximum de nouvelles technologies et nouveaux produits dans ce bulletin*

## BROMURE DE METHYLE

### Recherche sur le métam-sodium : rapport périodique



*Application de métam-sodium dans un champ de fraises en Californie*

Afin de « poursuivre les recherches sur le métam-sodium comme alternative au bromure de méthyle viable à long terme », le groupe de travail du métam-sodium (MSTF) procède à des tests d'efficacité aux USA. Selon un récent rapport périodique sur le MSTF, le *Interregional Research Project Number Four* (IR-4), des tests sont actuellement menés en Floride, Californie, dans le Pacifique Nord-Ouest et Sud-Ouest sur des récoltes mineures comme les fraises, les tomates, les fleurs coupées et le matériel de reproduction en pépinières. Ces essais visent à évaluer l'efficacité de l'application de métam-sodium et des pratiques d'étanchéité. Ces tests évalueront les avantages de l'équipement de substitution pour favoriser la mise en place et la répartition du métam-sodium dans la zone de traitement. Les méthodes d'étanchéité du métam-sodium seront également évaluées pour optimiser l'application dans la zone de traitement.

Contact : IR-4, tél : +1 732 932 9575, [www.cook.rutgers.edu/~ir4](http://www.cook.rutgers.edu/~ir4)

## MOUSSES

### L'US EPA octroie une allocation pour les mousses inoffensives pour l'ozone

L'agence américaine de protection de l'environnement (US EPA) a récemment alloué US\$135 000 à l'Association des producteurs de mousse de polyuréthane en aérosol (SPFA) pour examiner de nouveaux agents de soufflage inoffensifs pour l'ozone. Ces agents sont utilisés pour produire des mousses d'isolation de différentes densités

et taille de bulles utilisées dans la construction commerciale et domestique.

Actuellement, la mousse de polyuréthane en aérosol utilise du HCFC-141b, SAO dont la production est progressivement éliminée aux USA. Selon l'US EPA, cette allocation aidera l'industrie de la mousse de polyuréthane en aérosol à se reconvertir sans risque aux technologies alternatives économiquement viables et d'une bonne efficacité énergétique.

En outre, cette aide permettra à la SPFA de collecter des informations techniques sur les applications in-situ lesquelles permettront aux entreprises chimiques et aux utilisateurs de mousse en aérosol d'élaborer plus efficacement de nouvelles formules inoffensives pour la couche d'ozone.

Contact : Dave Ryan, US EPA, e-mail : [ryan.dave@epa.gov](mailto:ryan.dave@epa.gov)

## REFRIGERATION

### Nouveau réfrigérateur fonctionnant aux hydrocarbures

Matsushita Electric Industrial Company Ltd a récemment inauguré un réfrigérateur

fonctionnant avec un frigorigène hydrocarboné (HC), au lieu des frigorigènes CFC, HFC et HCFC, nuisibles pour l'atmosphère. Ce nouveau réfrigérateur a été lancé sur le marché japonais en février 2002.

La conception d'un nouveau frigorigène hydrocarboné, le R-600A, a entraîné la mise au point d'un système de refroidissement utilisant des HC. Ce nouveau réfrigérateur utilise moins de frigorigène que les appareils conventionnels et possède un compresseur opérant avec des frigorigènes HC. Il est équipé d'un réchauffeur à rayonnement à double-cylindre de verre pour le dégivrage adapté aux frigorigènes HC.

Contact : Matsushita Electric, [www.matsushita.co.jp](http://www.matsushita.co.jp)

### Deux sociétés japonaises s'associent pour produire des alternatives aux CFC

Showa Denko et Asahi Glass ont récemment annoncé leur projet de collaboration pour produire des alternatives aux CFC début 2003.

Asahi a demandé à Showa de commencer à produire du HFC-125, ingrédient-clé d'un frigorigène inoffensif pour l'ozone, destiné à la climatisation, pour remplacer le HCFC-22, actuellement

## *Le groupe AHAM étudie le taux de relâchement des SAO contenus dans la mousse des réfrigérateurs*



*Les recherches montrent que moins de 40% de l'agent d'extrusion est relâché lors de la destruction*

D'après de nouvelles recherches menées par les scientifiques de la *Denmark Technical University*, le taux de relâchement d'agent d'extrusion issu de mousse polyuréthane des réfrigérateurs après la mise hors-service du produit dépend grandement de la taille des particules détruites.

Ces recherches, financées par l'*Association of Home Appliance Manufacturers* (AHAM) et l'USEPA, ont porté sur des échantillons de

mousse renfermant des agents d'extrusion comme le CFC-11, HCFC-141b, HFC-134a et HFC-245fa. L'étude a porté sur un laboratoire de destruction (Danemark) : 40% des agents d'extrusion seraient relâchés lors de la destruction et pendant les six semaines suivant l'opération.

Selon l'AHAM, ces découvertes sont importantes car les précédents modèles du réchauffement de la Terre calculés par ordinateur avaient établi que 100% de l'agent d'extrusion étaient relâchés dans l'atmosphère lors de la destruction de l'appareil. Les scientifiques espèrent mener des recherches ultérieures pour déterminer l'évolution de l'agent d'extrusion lorsque la mousse est enterrée dans un centre d'enfouissement des déchets.

Contact : Jill Notini, AHAM, e-mail : [jnotini@aham.org](mailto:jnotini@aham.org), [www.aham.org](http://www.aham.org)

éliminé conformément au Protocole de Montréal. Showa consacrera US\$16 millions pour transformer une usine existante et produire jusqu'à 3 000 tonnes de HFC-125 annuellement.

Ces sociétés collaborent dans le secteur des alternatives aux CFC depuis 1999 lorsque Asahi a choisi Showa pour produire du HFC-134a destiné aux climatiseurs automobiles et réfrigérateurs domestiques.

Contact : Showa Denko, [www.sdk.co.jp](http://www.sdk.co.jp)

### Un nouveau système de climatisation fonctionnant à l'ammoniac met les CFC à l'écart

Mayekawa Manufacturing Company (Japon) a récemment annoncé qu'elle avait mis au point un climatiseur utilisant un frigorigène à base d'ammoniac sans CFC. L'appareil dispose d'une capacité de refroidissement de 10 CV et sera le premier de sa catégorie à ne pas utiliser d'agent de refroidissement à base de CFC.

Mayekawa envisage de produire et commercialiser cette nouvelle technologie en 2002. D'après Mayekawa, ce nouveau produit sera probablement deux fois plus onéreux que d'autres climatiseurs sans CFC mais de nombreux clients seront probablement attirés par la forte capacité de refroidissement de l'appareil.

Contact : Mayekawa Manufacturing Company, [www.mycomj.co.jp/eindex/eindex.html](http://www.mycomj.co.jp/eindex/eindex.html)

## HALONS

### Les brumisateurs gagnent du terrain grâce à l'élimination des halons

Les halons appauvrissant l'ozone devant être éliminés au cours des prochaines années, les brumisateurs d'eau gagnent en popularité dans certaines applications de lutte anti-incendie.

Les brumisateurs d'eau émettent de l'eau sous forme de fines gouttelettes formant une brume. L'eau éteint le feu en le refroidissant et en produisant un « effet de dilution » provoqué par la vapeur. En se formant, la vapeur éloigne l'air du feu, réduisant ainsi la concentration d'oxygène qui alimente l'incendie. Selon des recherches, un brumisateur d'eau permet de réduire la température maximale du feu comprise entre 600–1000°C à 350–500°C.

Autre avantage de ce dispositif : il débarrasse l'air des fumées lors de l'extinction. Les particules de fumées adhèrent à la surface des gouttelettes, dissipant ainsi les nuages de gaz toxiques. Ces systèmes ne peuvent toutefois être

utilisés pour les mêmes applications que les systèmes de lutte-incendie utilisant des halons car ils sont inefficaces sous des températures inférieures à 0°C.

Contact : IFEX Technologies, [www.ifex3000.de](http://www.ifex3000.de) ou FOGTEC, [www.fogtec.com](http://www.fogtec.com)

### Extinction du halon 1211 : la Nouvelle Zélande subventionne la « retraite anticipée » de l'équipement anti-incendie

L'aide financière du gouvernement a permis d'accélérer la stratégie néo-zélandaise de récupération des halons. Des stocks de halon-1301 ont été identifiés et sont progressivement mis en réserve pour le stockage des halons ou pour les « utilisations essentielles ». Soixante tonnes de halon 1211 demeureront cependant en Nouvelle-Zélande dans des extincteurs fixes ou manuels. Ainsi, pour encourager la destruction adéquate, le gouvernement propose de prendre en charge 25% des frais de collecte et de destruction sans risque du halon 1211. Cette allocation sera disponible 3 ans et les entreprises sont invitées à y recourir dans ce délai. La récupération des halons est effectuée par Halon Recycling Ltd, société à but non-lucratif créée par l'industrie de la protection anti-incendie.

Contact : Halon Recycling Ltd,  
e-mail : [fpanz@clear.net.nz](mailto:fpanz@clear.net.nz) ou Ministère de l'Environnement,  
e-mail : [alison.handley@mfe.govt.nz](mailto:alison.handley@mfe.govt.nz)

## AEROSOLS

### Un nouveau propulseur sans CFC approuvé par la FDA américaine

DuPont a récemment annoncé que son propulseur sans CFC Dymel HFA-227ea/P avait été approuvé par la Food and Drug Administration américaine. Les principaux dossiers concernant la production et le contrôle de la substance chimique ont été soumis pour obtenir une licence d'exploitation commerciale.

La production commerciale du propulseur contenant du HFC-227ea, a débuté en décembre 2000. DuPont a élaboré cette substance chimique pour répondre à la demande mondiale croissante de propulseurs de produits pharmaceutiques utilisant des alternatives aux CFC.

Contact : DuPont, [www.dupont.com](http://www.dupont.com)

*TechInfo a été rédigé par Suresh Raj.*

### STATUT DU FONDS MULTILATÉRAL POUR LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE\*

Fonds alloués : US\$1,33 milliards

Élimination totale prévue grâce aux fonds alloués : 133 079 tonnes PAO

Élimination à ce jour : 76 120 tonnes PAO

\* à la XXXVème Réunion de l'ExCom

## Le retrait de mousses contrarie le recyclage des réfrigérateurs au Royaume-Uni

Chaque année, 3 millions de réfrigérateurs sont mis au rebut en Angleterre et les sociétés chargées de la gestion des déchets et du recyclage peuvent facilement récupérer des frigorigènes CFC. Toutefois, de nouvelles réglementations du Protocole de Montréal exigeant le retrait de la mousse d'isolation thermique contenant des CFC créent de nouvelles complications.

Retirer les CFC de la mousse isolante est un processus onéreux qui nécessite un équipement (« broyeur ») non-disponible en Angleterre ni dans de nombreux autres pays européens. Les premières usines de ce type seront opérationnelles au Royaume-Uni en août prochain au plus tôt et les citoyens devront supporter les coûts de stockage et de destruction des réfrigérateurs jusqu'en 2004. Au-delà, les fabricants de réfrigérateurs assumeront, espère-t-on, une partie du coût, lequel pourrait atteindre £60 millions annuellement (environ US\$85,7 millions).

Pour échapper à ces coûts, certains propriétaires en sont arrivés à se débarrasser furtivement de vieux réfrigérateurs dans des endroits non-conventionnés. Pour stopper cette pratique et alléger la charge financière induite



*La mousse chargée de CFC doit être extraite de millions de réfrigérateurs britanniques mis au rebut.*

par le retrait des mousses, le Ministère des Affaires Rurales, de l'Environnement et de l'Alimentation (DEFRA) a récemment introduit une série de mesures qui doteront les autorités locales de £66 millions (US\$8,5 millions) pour couvrir le coût du stockage des réfrigérateurs mis au rebut jusqu'à la fin de l'exercice fiscal. En outre, le DEFRA fournira des informations sur le stockage des équipements frigorifiques mis au rebut, ainsi que sur les normes régissant le retrait des CFC des systèmes de refroidissement et de la mousse isolante.

Contact : DEFRA, Tél : +44 8-459-335-577, [www.defra.gov.uk](http://www.defra.gov.uk)

**DIALOGUE ET DEBAT***Reunions/conferences/ateliers***Formation des douaniers au Salvador : une première en Amérique Latine hispanophone**

Le premier atelier de travail destiné aux douaniers organisé dans un pays

hispanophone d'Amérique Latine s'est déroulé à San Salvador (4-6 septembre 2001). Trente formateurs des douanes, hauts fonctionnaires et autres parties prenantes ont participé à cet événement financé par le Fonds Multilatéral. L'atelier a

porté sur l'application des législations régissant l'importation/exportation de SAO et sur la façon de prévenir le commerce illégal des SAO.

Organisé par le Ministère de l'Environnement et des ressources environnementales (MARN) et le PNUE DTIE, l'atelier s'est soldé par l'adoption d'un pacte remarquable entre quatre organismes (MARN, Douanes, Département de la Justice et Police) visant à coordonner leurs efforts pour combattre et prévenir le commerce illégal des SAO.

**Contact : Francisco Guevara, BNO du Salvador, e-mail : opozono@salnet.net**

**Traverser les frontières internationales pour former les douaniers**

Lutter contre le commerce illégal est un véritable défi pour appliquer les lois aux frontières internationales et devient quasi-impossible lorsque les douaniers manquent d'expertise et de formation adéquates pour identifier des SAO. Ces questions ont été abordées, entre autres, lors de l'atelier de formation de formateurs organisé à Faridabad, Inde (5-9 novembre 2001). Vingt représentants des douanes (Inde, Argentine, Sénégal, Yémen, Mongolie, Chine, Océanie) de l'Organisation des Douanes ont participé à l'atelier, organisé par le PNUE et le Gouvernement indien en collaboration avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

L'atelier, introduit par M. K.L. Verma, Président du Comité Central des Douanes, Taxes et Narcotiques, a été mené par le Dr Janusz Kozakiewicz (Pologne) et Mme Meenakshi Passi (Inde). Il a été présidé par M. Robert Hepworth, Division des Conventions Environnementales du PNUE. Le secrétariat de la CITES était

également présent.

**Contact : M. C. Viswanath, BNO de l'Inde, e-mail : ozone@del3.vsnl.net.in**

**La Mongolie fait œuvre de pionnière**

Bordant la frontière chinoise, la ville mongole de Zamiin-Uud Aimag a accueilli un atelier de formation des douaniers (15-16 décembre 2001), premier atelier de « Phase II » organisé par le BNO. Quarante-neuf inspecteurs des douanes et douaniers ont été formés par leurs homologues qui, eux mêmes, avaient été formés par des experts du PNUE lors de la première phase. Les principaux instructeurs et intervenants de l'atelier ont été le Prof. Adysuren Tsohio Borjigidhkan, Directeur du BNO et Mme S. Enkh TUYA, inspectrice des douanes, Administration Générale des Douanes, Mongolie.

La sensibilisation accrue des douaniers aux SAO et leur impact sur l'environnement contribueront à prévenir le commerce illégal susceptible de se développer en raison de la rareté et de l'augmentation des prix des SAO dans le pays.

**Contact : Prof. Adysuren Tsohio Borjigidhkan, BNO de la Mongolie, e-mail : ozoff@magicnet.mn ou adyats@yahoo.com**

**Les douaniers guatémaltèques se lancent dans l'électronique : nouveau système de licence des SAO.**

Le système national de licence pour les SAO récemment adopté au Guatemala est l'axe principal de sept ateliers qui formeront 150 experts dans ce pays. Le premier de ces ateliers, organisé à Guatemala City (10-12 octobre 2001), a attiré 26 experts de huit institutions.

Les participants ont reçu une formation sur un système électronique de validation des importations actuellement utilisé par les douaniers. Ils ont ensuite appris à s'adapter à ce système pour contrôler des importations de SAO avec des licences délivrées par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles (MARN). Des travaux pratiques de démonstration ont permis d'identifier des récipients de SAO et des équipements en renfermant. L'atelier a été organisé par le MARN en collaboration avec le PNUE DTIE.

**Contact : Hugo Figueroa, BNO du Guatemala, e-mail : techam@internetdetelgua.com.gt**

**Lancement d'un plan d'élimination en Arménie**

L'Arménie est le dernier d'un groupe de pays à économie en transition à bénéficier

de l'aide conjointe du PNUE et du PNUD. En janvier dernier, le Ministère arménien de la Protection de la nature (MPN) a organisé avec ces deux organisations un atelier national pour lancer son plan national d'élimination des SAO. Au cours de cet atelier, diverses parties prenantes se sont engagées envers le MPN à garantir la bonne mise en oeuvre des activités programmées.

Les autres pays à économie en transition aidés par le PNUE/PNUD sont, entre autres : l'Azerbaïdjan, l'Estonie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, la Géorgie, la Moldavie et le Kirghizistan (les trois dernières de ces Parties ont été reclassées comme pays visés à l'Article 5).

**Contact : Dr Aram Gabrielian, BNO d'Arménie, e-mail : root@nature.arminco.com**

**L'Uruguay s'attaque au commerce illégal des SAO**

*L'atelier uruguayen a attiré l'attention sur l'accord MERCOSUR relatif à la codification douanière des SAO*

L'une des nombreuses questions abordées lors de l'atelier de formation de formateurs (Montevideo, Uruguay, 27-29 novembre 2001) a porté sur l'intérêt de parvenir à un accord au niveau du MERCOSUR sur la codification douanière des SAO. Organisé par la Direction Nationale de l'Environnement dans le cadre du Projet de Formation des Douanes, financé par l'Environnement Canada et mis en oeuvre avec le PNUE DTIE, l'atelier a attiré 27 experts de huit institutions.

Au cours de l'atelier, intermédiaires des douanes et importateurs de SAO se sont rencontrés pour discuter de l'importance du contrôle et de la prévention du commerce illégal des SAO ainsi que des législations nationales connexes et de leur impact.

**Contact : Luis Santos, BNO de l'Uruguay, e-mail : luisant@multi.com.uy**

Les rapports des ateliers sont disponibles sur : [www.uneptie.org/ozonation/library/reports](http://www.uneptie.org/ozonation/library/reports)


**NOUVELLES MONDIALES**
**Hausse des taxes thaïlandaises pour réduire l'utilisation de SAO**

Le gouvernement Thaïlandais a récemment approuvé de nouvelles taxes sur l'utilisation industrielle de 4 substances chimiques appauvrissant l'ozone pour dissuader les industries d'utiliser des SAO et permettre à la Thaïlande d'honorer ses obligations envers la communauté internationale. Ces mesures augmenteront les contributions indirectes et les droits d'importation sur les CFC, les halons, le méthylchloroforme et le tétrachlorure de carbone. Ces contributions indirectes seront augmentées de 15% et les droits d'importation de 1 à 5%, augmentations applicables au lendemain de la publication des trois lois dans la *Royal Gazette* (journal officiel). Dès 2003, ces droits doubleront et atteindront 30%. Les HCFC et le bromure de méthyle sont exemptés car ils sont utilisés pour sécher les produits agricoles.

**Contact : Wanna Rodratana, Bureau de contrôle des substances chimiques dangereuses, Ministère de l'Industrie, Thaïlande**  
e-mail : hazard@narai.divv.go.th

**L'US EPA renforce les restrictions sur les SAO de classe I**

Une nouvelle réglementation plus stricte de l'US EPA remplacera l'ancienne liste de produits de mousses plastiques renfermant des SAO interdites. L'US EPA modifie actuellement la liste des produits interdits pour y inclure des appareils de réfrigération et de climatisation renfermant une substance de classe I utilisée comme frigorigène.

« Une information nouvelle et contraignante » a incité l'EPA à élaborer cette réglementation définitive, qui amende et renforce les réglementations existantes interdisant des produits non-essentiels renfermant des SAO de classe I. Selon l'US EPA, les dernières données indiquent que l'utilisation restreinte et soutenue de certaines substances de classe I utilisées par certains secteurs dans certains produits devrait être considérée comme « utilisation non-essentielle de substances de classe I » en raison de la disponibilité et de l'utilisation répandue d'alternatives.

Les produits concernés comptent les aérosols, les doseurs pressurisés, les produits de mousse plastique, de climatisation et

réfrigération renfermant ou fabriqués avec des SAO de classe I, comme les CFC.

**Contact : Cindy Newberg, US EPA,**  
Tél: +1 202-564-9729, www.epa.gov

**Programme d'enregistrement des utilisateurs de halons en Malaisie**

En vertu d'une nouvelle loi, les utilisateurs malais de halons qui n'auront pas déclaré ces derniers auprès de l'Administration des sapeurs-pompiers se verront infliger de graves peines (amende de RM 10 000—US\$2 600) et/ou emprisonnement de deux ans. Destinées à permettre aux sapeurs-pompiers de surveiller la quantité et les mouvements de halons en Malaisie, les Réglementations sur la qualité de l'environnement (gestion des halons) de 1999 sont entrées en vigueur cette année (la date limite d'inscription était fixée au 31 décembre 2001).

En Novembre 2001, le département avait enregistré 320 tonnes de halon 1301 et 8 tonnes de halon 1211 mais seulement 35 tonnes et 4 tonnes respectivement avaient été collectées et stockées dans la banque malaise de halons. Selon M. Jaafar, dirigeant l'Administration, l'objectif « zéro halon d'ici 2005 » ne pourrait être atteint sans la coopération des utilisateurs et du public. La Malaisie a arrêté toute importation de halons en 1996.

**Contact : Lee Choong Min, Ministère de l'Environnement, Malaisie,**  
e-mail : lcm@jas.sains.my

**Etats-Unis : le BM sur la liste de contrôle pour la lutte anti-terroriste**

Le gouvernement américain a laissé entendre que les ventes de bromure de méthyle, fumigant appauvrissant l'ozone, ainsi que d'autres substances chimiques,

**Projets de la Banque Mondiale pour l'élimination complète des CFC**

(suite de la page 1)

le Comité Exécutif du Fonds Multilatéral pour des projets visant l'élimination de la consommation de tous les CFC restants (Bahamas, Malaisie, Thaïlande, Turquie). Ces projets, mis en œuvre par la Banque Mondiale, permettront une réduction globale définitive de 7 468 tonnes PAO d'ici 2010. Le PNUE collaborera avec la Banque pour mettre en œuvre la partie non-investissement du projet des Bahamas.

Ces projets sont novateurs car ils renforcent les engagements de chaque pays pour stopper sa consommation de SAO dans le cadre d'un calendrier convenu respectant les objectifs fixés par le Protocole de Montréal.

**Entrée en vigueur de l'Amendement de Beijing**

De nouveaux contrôles de SAO sont entrés en vigueur le 25 février 2002 après la ratification par 20 pays de l'Amendement de Beijing au Protocole de Montréal.

En vertu de cet amendement, les pays se sont engagés à surveiller la production et la consommation de bromochlorométhane, solvant industriel dont le PAO est de 0,12. Ces nouvelles mesures permettront aux pays concernés de mieux appréhender les quantités précises de cette substance produite et utilisée dans le monde entier dont l'élimination est prévue pour 2002.

L'Amendement de Beijing introduit également de nouvelles règles pour le commerce des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) ; interdit leurs importations/exportations entre pays n'ayant pas ratifié l'Amendement de Copenhague de 1992 et instaure des contrôles sur la production de HCFC.

**Contact : Michael Graber, Secrétariat de l'Ozone**  
e-mail : michael.graber@unep.org

seraient contrôlées. Ces substances chimiques pouvant être transformées en explosifs ou poisons par des terroristes, l'Administration Bush incite les magasins et distributeurs à garder une trace des ventes de BM, ainsi que de celles de chlore, d'acide sulfurique et d'acide hydrochlorique. Par ailleurs, l'US EPA dresse actuellement une liste d'agents chimiques et biologiques potentiellement utilisables pour contaminer les approvisionnements en eau potable.

*Les nouvelles mondiales ont été rédigées par Atul Bagai*

Les Plans nationaux d'élimination des CFC pour la Malaisie et la Thaïlande permettront à ces deux pays de canaliser vers de nombreuses PME l'aide technique et financière nécessaire pour éliminer leur dépendance aux CFC. Le Plan turc du secteur de la réfrigération permettra d'éliminer totalement trois principaux CFC (CFC-11, CFC-12, CFC-115) quatre ans avant l'échéance fixée par le Protocole de Montréal.

La Banque, en partenariat avec le PNUE, a en outre élaboré un plan de gestion de l'élimination finale des CFC pour les Bahamas, lequel permettra d'éliminer totalement la consommation du pays de tous les CFC d'ici 2008, deux ans avant l'échéance fixée par le Protocole de Montréal.

**Contact : Sergio Jellinek, Banque Mondiale,**  
e-mail : sjellinek@worldbank.org

## Bilan de la couche d'ozone : évaluation de la recherche européenne

Avons-nous résolu le problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone ? Un rapport d'évaluation de l'unité de recherche stratosphérique européenne révèle des tendances contradictoires. Ce rapport, publié en janvier, montre que tandis que les concentrations de chlore dans l'atmosphère chutent progressivement, celles de brome augmentent, faisant apparaître de « mini-trous » d'ozone au-dessus de l'Europe. Tout en reconnaissant le rôle joué par le Protocole de Montréal dans la diminution des SAO dans l'atmosphère, le rapport conclut que la possibilité d'importants trous d'ozone au-dessus de l'Antarctique et de l'Europe reste élevée. L'atmosphère étant très variable, il sera impossible de mesurer la reconstitution de l'ozone avant 2010.

Soulignant l'importance de la coopération internationale dans les recherches sur l'ozone, le rapport couvre les efforts européens de recherche sur la période 1996-2000, incluant la Troisième expérience européenne stratosphérique sur l'ozone (THESEO), la plus importante campagne européenne jamais organisée pour étudier la couche d'ozone. Philippe Buquin, Commissaire à la recherche européenne, de déclarer : « une campagne internationale comme la THESEO montre qu'une étroite intégration des programmes européens et

nationaux est très bénéfique pour la science et l'anticipation des politiques européennes ».

On a également découvert une augmentation de déperditions d'ozone et des modifications de la circulation atmosphérique dues au refroidissement observé de la stratosphère. Des modifications de la circulation favorisent l'apparition de « mini-trous » d'ozone au-dessus de l'Europe. Cependant, il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Par exemple, les émissions d'oxyde d'azote et les lignes de traînée de condensation produites par les avions semblent jouer un rôle moins important sur le changement climatique que l'on ne suspectait auparavant.

Douze nouveaux projets européens ont été décidés pour s'attaquer aux problèmes soulevés lors de l'évaluation, dont les études expérimentales en Antarctique, Arctique, aux tropiques et aux latitudes moyennes au-dessus de l'Europe. Les sujets porteront sur le rôle des particules dans le climat et la stratosphère, les sources tropicales d'air stratosphérique et l'impact d'une potentielle flotte aérienne supersonique.

**Contact : Georgios Amanatidis, Programme d'action en matière d'environnement et de développement durable, DG recherche**  
e-mail : [georgios.amanatidis@cec.eu.int](mailto:georgios.amanatidis@cec.eu.int),  
[www.ozone-sec.ch.cam.ac.uk](http://www.ozone-sec.ch.cam.ac.uk)

## Ouverture d'un festival international du film avec des vidéos sur l'ozone

Ecomove, le premier festival du film environnemental a été la vitrine de trois films lauréats du Concours mondial de vidéo sur la couche d'ozone organisé par le PNUE (voir OAN 40). Organisé à Berlin du 3 au 5 décembre 2001, Ecomove constitue une première pour la projection de films parrainés par le PNUE lors d'un festival international de cinéma. Ces trois

films sont : *Relaciones Peligrosas* de Pablo Massip Ginestá (Cuba), *Magnificent Sky* de Nogar Begiashvili (Géorgie) et *Tomorrow*, dramatique de Mohammed Karesly (Syrie).

Mme Begiashvili a participé à la projection et a expliqué que son film, *Magnificent Sky*, présente le point de vue des enfants sur la protection de l'ozone, en s'appuyant sur leurs dessins. Le PNUE DTIE et Television Trust for the Environment (TVE) collaborent pour distribuer le film.

Les meilleures entrées de six festivals internationaux du film environnemental ont été sélectionnées pour Ecomove, dont le but est d'attirer l'attention sur les corrélations entre problèmes mondiaux et écologiques. Ce festival se tiendra tous les deux ans à Berlin et partira en tournée. En 2002, les films seront présentés à Johannesburg, Afrique du Sud. Pour de plus amples informations : [www.ecomove.de](http://www.ecomove.de)



## Nouvelles publications



Réalisé conjointement par la FAO et le PNUE DTIE, le *Global Report on Validated Alternatives to the Use of Methyl Bromide for Soil Fumigation* souligne les meilleures alternatives

au bromure de méthyle.

[www.uneptie.org/ozonaction/library/tech/main.html#FAOREP](http://www.uneptie.org/ozonaction/library/tech/main.html#FAOREP)



Le *Manual for training of Extension Workers and Farmers: Alternatives to Methyl Bromide for Soil Fumigation* permet aux conseillers agricoles et aux agriculteurs souhaitant

remplacer le bromure de méthyle comme fumigant du sol de se former à la lutte phytosanitaire intégrée. Réalisé conjointement par la FAO et le PNUE.

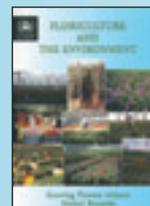
[www.uneptie.org/ozonaction/library/reports/main.html#FAO](http://www.uneptie.org/ozonaction/library/reports/main.html#FAO)



Destiné aux propriétaires, gérants et employés de PME, *How Small and Medium-Sized Enterprises in Developing Countries can Protect the Ozone Layer* étudie les opérations qui utilisent des SAO et

fournit des outils permettant de réduire puis éliminer leur utilisation.

[www.uneptie.org/ozonaction/library/tech/main.html#sme](http://www.uneptie.org/ozonaction/library/tech/main.html#sme)



Basée sur des expériences concrètes in-situ, la nouvelle publication du PNUE, *Floriculture et environnement: culture des fleurs sans bromure de méthyle* propose une

information pratique et conviviale sur l'utilisation des alternatives au BM dans la production commerciale de fleurs coupées.



*Inter-Linkages between the Ozone and Climate Change Conventions* recherche les interfaces et les synergies entre les Protocoles de Montréal et de Kyoto, en soulignant la nécessité et la possibilité d'une

coordination lors de la mise en œuvre des MEA.  
[www.uneptie.org/ozonaction/library/policy/main.html#interlinkages](http://www.uneptie.org/ozonaction/library/policy/main.html#interlinkages)

## 1991–2002 : statut des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour le Fonds Multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Situation au 20 février 2002

Source : Bureau des Nations-Unies, Nairobi

Partie	Contributions convenues	Paiements comptant	Aide bilatérale	Billets à ordre	Contributions impayées
Afrique du Sud	3 793 691	3 763 691	30 000	0	0
Allemagne	171 544 782	114 197 442	17 075 969	29 595 057	10 676 314
Australie	27 774 978	24 268 522	1 224 505	0	2 281 951
Autriche	15 708 821	14 000 913	131 790	0	1 576 118
Azerbaïdjan	821 435	0	0	0	821 435
Belgique	19 684 410	17 728 471	108 480	0	1 847 459
Biélorussie	2 460 782	0	0	0	2 460 782
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgarie	992 679	929 031	0	0	63 648
Canada	55 888,695	42 275 498	5 922 990	3 690 227	3 999 980
Chypre	148 670	148 670	0	0	0
Danemark	12 826 896	11 464 513	205 000	0	1 157 383
Emirats Arabes Unis	559 639	559 639	0	0	0
Espagne	42 564 730	38 228 311	0	0	4 336 419
Estonie	75 372	50 248	0	0	25 124
Etats-Unis d'Amérique	400 251,570	322 449 437	10 817 191	8 600 000	58 384 942
Fédération de Russie	86 815 700	0	0	0	86 815 700
Finlande	10 701 993	9 238 379	451 870	0	1 011 744
France	116 781 125	50 147 937	7 421 995	41 659 984	17 551 209
Géorgie	0	0	0	0	0
Grèce	6 796 767	5 855 666	0	0	941 101
Hongrie	2 795 639	2 594 646	0	0	200 993
Irlande	3 781 816	3 406 630	0	0	375 186
Islande	567 233	493 631	0	0	73 602
Israël	4 782 864	3 439 546	0	0	1 343 318
Italie	89 988 031	77 250 448	3 374 489	0	9 363 094
Japon	284 000 945	241 034 803	3 821 888	0	39 144 254
Koweït	286 549	286 549	0	0	0
Lettonie	259 728	145 626	0	0	114 102
Liechtenstein	165 631	155 581	0	0	10 050
Lituanie	389 968	14 975	0	0	374 993
Luxembourg	1 227 109	1 113 213	0	0	113 896
Malte	28 052	28 052	0	0	0
Monaco	135 012	128 312	0	0	6 700
Norvège	10 589 067	9 567 354	0	0	1 021 713
Nouvelle-Zélande	4 361 998	3 991 836	0	0	370 162
Ouzbékistan	518 174	105 500	0	0	412 674
Panama	16 915	16 915	0	0	0
Pays-Bas	29 373 104	23 909 450	0	2 731,827	2 731 827
Pologne	3 375 495	2 682 071	113 000	0	580 424
Portugal	5 319 539	4 585 212	0	0	734 327
République Tchèque	4 790 017	4 587 349	0	0	202 668
Royaume-Uni	94 971 418	68 981 524	565 000	16 899 450	8 525 444
Singapour	531 221	459 245	71 976	0	0
Slovaquie	1 607 114	1 541 791	0	0	65 323
Slovénie	61 290	61 290	0	0	0
Suède	21 484 793	18 875 181	735 850	0	1 873 762
Suisse	21 891 244	19 568 781	427 730	0	1 894 733
Tadjikistan	90 871	5 333	0	0	85 538
Turkménistan	275 954	0	0	0	275 954
Ukraine	8 498 183	785 600	0	0	7 712 583
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 572 357 709</b>	<b>1 145 122 811</b>	<b>52 499 723</b>	<b>103 176 545</b>	<b>271 558 630</b>
Contributions litigieuses (*)	8 098 267	0	0	0	8 098 267
<b>TOTAL</b>	<b>1 580 455 976</b>	<b>1 145 122 811</b>	<b>52 499 723</b>	<b>103 176 545</b>	<b>279 656 897</b>

NB: (\*) dans ce tableau, les montants contestés par l'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont été déduits des contributions convenues de 1996 et ne figurent ici que sous forme de somme globale. Les pays donateurs peuvent retenir jusqu'à 20% de leurs contributions pour des projets bilatéraux.

## Nouvelles scientifiques

### La NASA sur le point de mettre au point un nouveau programme de surveillance de l'ozone

Suite à l'arrêt du satellite spectromètre pour la cartographie de l'ozone total (Quick TOMS) de la NASA (US\$35 millions), l'agence a annoncé son projet d'étudier diverses solutions pour minimiser l'impact scientifique de cette perte.

Selon Ghassem Asrar, son administrateur, la NASA envisage d'utiliser le satellite initial (Sonde terrestre TOMS) et de poursuivre la mission de cartographie de l'ozone, actuellement en souffrance, au-delà de 2002. La NASA gardera peut-être également son Satellite de recherche sur la haute atmosphère (UARS) âgé de 10 ans pour soutenir le système existant. Bien qu'il ne soit pas optimal, il remplira son objectif jusque 2003, affirme Ghassem Asrar, date de lancement du Système d'Observation de la Terre, Aura.

Richard McPeters, scientifique responsable du projet Quick TOMS espère fortement que la sonde sera opérationnelle jusqu'à la mise en service d'Aura. Il a toutefois admis qu'il était impossible de savoir combien de temps les instruments du satellite dureraient encore. Selon Richard McPeters, continuer à utiliser l'UARS est fondé car les instruments embarqués permettront aux chercheurs de poursuivre indirectement la surveillance de l'ozone.

Charles Jackman, scientifique responsable du projet UARS pense que les chercheurs de la NASA vont reprendre les opérations des instruments d'utilisation d'halogène en occultation du satellite afin de récupérer des précieuses données sur la présence de SAO dans l'atmosphère.

Contact : NASA GSFC, [www.gsfc.nasa.gov](http://www.gsfc.nasa.gov)

### Radiation UV inquiétante à Santiago

L'augmentation de la radiation ultraviolette (UV) entraîne un nombre croissant de journées « d'alerte rouge » à Santiago, capitale chilienne. L'alerte est déclarée lorsque l'indice UV se situe entre 10 et 15 ; le gouvernement recommande à la population de limiter son exposition au soleil ces jours là.

L'appauvrissement de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique s'est manifesté par une hausse de la radiation UV au Chili pendant un certain temps mais les autorités gouvernementales pensent que ce problème s'amplifiera cette année. Le cancer de la peau provoque déjà plus de 230 décès par an au Chili. Manuel Baquedano, président de l'Institut de Politique environnementale s'inquiète du fait que la population ne tienne pas suffisamment compte de la menace pour la santé de la radiation UV car, selon lui, « la radiation UV est un tueur qui agit lentement ». Il exhorte le gouvernement à organiser une campagne de sensibilisation à ce sujet.

Contact : M. Jorge Leiva, BNO du Chili,  
e-mail : [jleiva@conama.cl](mailto:jleiva@conama.cl)

## SUIVI DU COMMERCE ILLÉGAL

### Etats-Unis

- Des procureurs fédéraux ont inculpé deux anciens cadres de filiales de Airgas.Inc. (Radnor, Connecticut), pour s'être soustrait à US\$20 millions de droits et taxes d'importation sur du fréon importé et avoir escroqué Airgas Inc. lors d'une transaction de US\$3,5 millions. (Source : Ministère américain de la Justice)
- La chambre de mise en accusation, à New Haven, Connecticut, a mis en accusation 5 hommes suspectés de trafic de SAO strictement réglementées aux USA. (Source : Ministère américain de la Justice)
- En janvier, Patrick Palmer et Chester Ricker (Fort Lauderdale, Floride), ont plaidé coupable d'infraction au *Clean Air Act* en important illégalement 300 bouteilles de R-12, frigorigène CFC illégal, en provenance des Bahamas. Une partie de la marchandise a été vendue à des entreprises de Floride. Le R-12 est habituellement utilisé dans des climatiseurs automobiles fabriqués avant 1994. Chaque prévenu encourt jusqu'à 5 ans de prison et/ou une amende pouvant atteindre US\$250 000. L'affaire est suivie par le Bureau du Procureur Général à Miami. (Source : US EPA)

### Japon

- Un tribunal d'instance a infligé des peines de prison avec sursis à quatre hommes déclarés coupables de contrebande d'une grande quantité de SAO interdites au Japon. Ils ont été condamnés à deux ans de prison (quatre ans avec sursis) et à une amende d'un million de yens chacun. La production et l'importation de CFC sont interdites au Japon depuis fin 1995 mais, d'après les autorités, ces substances sont passées en contrebande en provenance de pays en voie de développement où la production de CFC est encore autorisée. (Source : *The Japan Times*, 11 janvier 2002)

### Peines de prison pour des trafiquants de CFC aux Etats-Unis

Les USA ont connu l'une des plus importantes affaires de trafic illégal de CFC jamais poursuivie dans le pays. En mars dernier, Barry Himes, John Mucha et Richard Pelletier ont plaidé coupable et ont reconnu avoir passé en contrebande des CFC avec de fausses déclarations auprès des douanes américaines et de l'EPA. Les trois hommes ont également reconnu avoir tenté de frauder le fisc sur les contributions indirectes et les impôts sur les bénéfices de la vente des produits de contrebande. L'importation illégale des quelques 600 tonnes métriques de CFC aux USA sera punie de peines de prison de 6 à 8 ans pour les trafiquants, alourdies de peines pour non-paiement des contributions indirectes

sur l'importation de 1000 tonnes supplémentaires de SAO.

De nombreux comptes bancaires aux Bahamas et à Antigua ainsi que des comptes bancaires de sociétés au Nevada et à New York ont été utilisés pour masquer les revenus et faire croire que les recettes des ventes de CFC allaient à des tierces parties.

Les prévenus se sont vus confisquer un manoir de US\$2 millions, une bague diamant de trois carats et deux voitures de luxe achetés avec les recettes de la contrebande. Au total, dix personnes ont plaidé coupable des chefs d'accusation relatifs aux enquêtes de la police judiciaire. (Source : Ministère américain de la Justice)

## WEB Watch



### Nouveau site web européen sur les fluorocarbones

Les fluorocarbones (HFC) sont des composants-clés des frigorigènes, gaz calorifuges, aérosols médicaux et autres matériaux respectant l'environnement. Découvrez leurs principales applications ainsi que leurs caractéristiques technologiques, de sécurité, économiques et réglementaires sur [www.fluorocarbons.org](http://www.fluorocarbons.org), site internet sur tous les fluorocarbones réalisé par le Comité technique européen sur les fluorocarbones (EFCTC) en association avec le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC)

Contact : M. Bent Jensen, Conseil européen de l'industrie chimique, e-mail: [bje@cefic.be](mailto:bje@cefic.be)



### Cyber-BNO : Argentine

Le Bureau National Ozone argentin a lancé ce site informatif et attractif qui offre un aperçu global de la situation de l'ozone dans ce pays. Il fournit de nombreuses informations de base sur la couche d'ozone et le Protocole de Montréal et des nouvelles de dernière minute sur les informations, manifestations et documentations environnementales. Ce site hispanophone comprend une bibliothèque, des liens vers des organismes nationaux et internationaux, un moteur de recherche et des données sur le Programme de Pays, les projets du BNO et les derniers ateliers et conférences. Sur [www.medioambiente.gov.ar/ozono](http://www.medioambiente.gov.ar/ozono), le site propose également une liaison directe par e-mail avec le BNO et d'autres bureaux.

Contact: Dr Miguel Angel Craviotto, BNO d'Argentine, e-mail: [mcraviotto@medioambiente.gov.ar](mailto:mcraviotto@medioambiente.gov.ar)

## L'entretien Bureau National Ozone

Cet article fait partie d'une série d'articles présentant le point de vue de responsables gouvernementaux SAO

### Veronica Alleyne



**Responsable de BNO, Jamaïque**  
e-mail : [nrcapcwm@infochan.com](mailto:nrcapcwm@infochan.com)

*Les données de votre pays montrent que la Jamaïque est en conformité avec le gel de 1999 mais qu'il pourrait rencontrer des difficultés pour respecter les réductions de 50% des CFC prévues pour 2005. En tant que responsable BNO, pouvez-vous nous expliquer comment vous envisagez de relever ces défis ?*

Pour garantir le respect du pays concernant le gel de 1999, le gouvernement jamaïcain a élaboré en 1999 une nouvelle législation, le Décret de restriction sur le commerce des importations (de fluorocarbones). Cette loi régit non seulement les importations de CFC par un système de quotas, mais prévoit également un calendrier de réduction des importations de CFC sur une base annuelle, pour parvenir à une élimination complète d'ici janvier 2006. Grâce à cette loi, la Jamaïque devrait atteindre la réduction de 50% des CFC prévue pour 2005. La surveillance efficace des importations de CFC grâce à un système d'autorisations et de licences montre combien la Jamaïque est engagée dans cet effort.

*Les pays en voie de développement doivent faire face au coût moins élevé des CFC comparé à celui des alternatives. Quelle politique la Jamaïque a-t-elle mise en place pour rendre les prix des CFC moins intéressants ?*

La législation réduisant les importations de CFC a également réduit la disponibilité de ces substances chimiques. La rareté des CFC sur le marché a induit une hausse des prix. L'an dernier, des rapports ont révélé que le prix du CFC-12 équivalait à celui du HFC-134a et que le R-502 était plus onéreux que les alternatives viables.

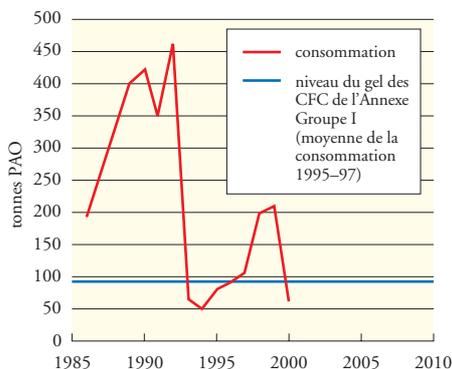
*Vous avez récemment terminé avec succès le projet de formation des douanes dans le cadre du Plan de Gestion des Frigorigènes de la Jamaïque. Pouvez-vous étayer par des exemples le succès de cette formation ?*

Le projet de formation des douanes a grandement sensibilisé les douaniers à l'appauvrissement de la couche d'ozone et aux mesures entreprises dans le monde entier pour y remédier. Cette prise de conscience est renforcée par des mini-sessions de formation continue organisées dans les ports de débarquement de l'île ainsi que par l'intégration d'un module SAO dans le programme de formation des douanes pour les nouvelles recrues. De même, l'Administration des douanes confisque activement les équipements renfermant des CFC qui entrent dans le pays.

*Vous avez identifié un problème, celui de la difficulté de contrôler l'entrée des CFC sur les côtes jamaïcaines. Quelles mesures conviendrait-il d'entreprendre pour détecter et prévenir ces importations ?*

L'Administration des Douanes perquisitionne actuellement tous les bateaux qui débarquent ou pêchent dans les eaux jamaïcaines ; toute marchandise importée illégalement est confisquée. Cependant, il ressort des discussions avec les douaniers qu'il faut entreprendre certaines mesures pour contrôler efficacement les entrées illégales de CFC le long des côtes jamaïcaines. L'Administration des Douanes, la police maritime, les garde-côtes ainsi que l'escadre aérienne de la Force de défense jamaïcaine doivent poursuivre leur collaboration, ainsi que les autres organismes régionaux entre eux. A l'échelle internationale, il est également nécessaire de partager les informations relatives aux exportations. Au vu de ces observations, le programme de formation des douaniers devrait peut-être être élargi à d'autres organismes concernés comme la police et les garde-côtes.

### Tendance de la consommation de CFC en Jamaïque



Source : Données fournies par le Secrétariat pour le Ozone pour cet article 7 de novembre

### Prochaines réunions

TEAP, 29 avril-3 mai 2002, Budapest, Hongrie

Réunion du Groupe de Révision du Groupe de l'Évaluation Scientifique, 24-28 juin 2002, Les Diablerets, Suisse

TOC Réfrigération, climatisation et pompe à chaleur, 14-15 juillet 2002, Purdue University, Indiana, USA

XXXVIIème Réunion de l'ExCom, 17-19 juillet 2002, Montréal, Canada

22ème Réunion du Groupe de travail à composition non-limitée des Parties au Protocole de Montréal 23-25 juillet 2002, Montréal, Canada

Groupe de travail spécial chargé du réapprovisionnement, 26 juillet 2002, Montréal, Canada

### Statut des ratifications

(au 19 février 2002)

#### Convention de Vienne

184 Parties. Nouvelles Parties : Nauru, São Tomé et Príncipe

#### Protocole de Montréal

183 Parties. Nouvelles Parties : Nauru, São Tomé et Príncipe

#### Amendement de Londres

163 Parties. Nouvelles Parties : Guatemala, Honduras, Madagascar, Micronésie, Nigeria, République Dominicaine, São Tomé et Príncipe, Soudan

#### Amendement de Copenhague

140 Parties. Nouvelles Parties : Guatemala, Honduras, Madagascar, Maldives, Micronésie, Nigeria, République Dominicaine, São Tomé et Príncipe, Soudan

#### Amendement de Montréal

78 Parties. Nouvelles Parties : Guatemala, Madagascar, Maldives, Micronésie, Nigeria, République Populaire Démocratique de Corée, São Tomé et Príncipe, Togo

#### Amendement de Beijing

27 Parties. Nouvelles Parties : Guatemala, Madagascar, Micronésie, Norvège, Panama, Pays-Bas, République Populaire Démocratique de Corée, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe, Espagne, Togo

**ActionOzone** publication tri-annuelle, est disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et français. Les articles de ce bulletin ont été fournis à titre d'information et ne reflètent pas nécessairement la politique du PNUÉ.

**Comité éditorial :** Mme J. Aloisi de Lardere, Dr S. Andersen, Dr N. Campbell, Dr S. Carvalho, Dr O. El-Arini, M M. Graber, M P. Horwitz, Mme I. Kökeritz, Dr L. Kuijpers, M. G. Nardini ; M. D. Omotosho, M. K. M. Sarma, M. R. Shende, M. D. Stirpe, M. Liu Yi

**Editeur :** Mme Margie Rynn

**Directeur de publication :** Mme Cecilia Mercado

**Assistants éditoriaux :** M. Jim Curlin, M. Andrew Robinson

**Traducteurs :** Catherine et Emmanuel Paumier

Merci de bien vouloir adresser tout commentaire et matériel nécessaire à la publication à M. Rajendra Shende, Chef de l'Unité Énergie et ActionOzone, à l'adresse suivante :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. DIVISION TECHNOLOGIE, INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT

*Programme ActionOzone*

Tour Mirabeau, 39-43 quai André Citroën, 75739 Paris Cedex 15, France

TEL : +33 1 44 37 14 50 FAX : +33 1 44 37 14 74

E-MAIL : [ozonation@unep.fr](mailto:ozonation@unep.fr)

<http://www.unepie.org/ozonation>

Cette publication est imprimée sur papier recyclé et sans chlore dangereux pour l'environnement. Conception et production : Words and Publications, <http://www.words.co.uk>